

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 35

Pour : 35

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Guy GALTIER, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, André THEROND, Didier VIGOUROUX

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_047 - Objet : DEMANDE SUBVENTION DSIL - CANTINE CHATEAUNEUF

Monsieur le Président expose que le bâtiment annexe de l'école privée de Châteauneuf de Randon appartient (école maternelle et la cantine) à la Communauté de Communes Randon Margeride.

Il indique que les menuiseries sont vétustes, de plus à l'importante surface vitrée font que ce bâtiment est très difficile à chauffer. Il est également prévu de remplacer la chaudière fioul par une nouvelle chaudière plus économe.

Il expose également que ces travaux de rénovation énergétiques rentrent dans le programme du DSIL.

Il est demandé au Conseil Communautaire de se prononcer sur ce projet dont le plan de financement ci-dessous :

| Charges | | Produits | | |
|-----------------------------------|-------------------|------------------------|-------------|---------|
| Intitulé des dépenses | Montant HT retenu | Dénomination financeur | Montant | % |
| Travaux | 64 895,00 € | Etat (DSIL) | 58 145,92 € | 80,00% |
| Maîtrise d'œuvre (Archi, SPS, BC) | 7 787,40 € | Autofinancement | 14536,48 € | 20,00% |
| Total charges | 72 682,40 € | Total produits | 72 682,40 € | 100,00% |

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de rénovation énergétique au bâtiment de l'école maternelle et de la cantine de Châteauneuf ;
- **De solliciter** une subvention à l'Etat au titre du DSIL ;
- **Valide** le plan de financement ;
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

